de cuirassiers chargé d'escorter le cortège prend position.

A 5 heures moins 5, le roi Edouard monte dans son carrosse avec sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre. La distance qui sépare l'ambassade de l'Elysée est de deux cents mètres environ et l'accès des trottoirs n'est permis qu'aux porteurs de cartes qui se bornent à saluer le roi. Par contre, de nombreux anglais sont aux fenêtres des maisons et crient à pleins poumons : Vive Edouard VII.

A l'arrivée du cortège à l'Elysée, les clairons et les tambours du bataillon d'infanterie aligné en parade dans la cour, sonnent et battent aux champs. La musique joue le *God save the king*.

A sa descente de voiture, le roi a été reçu par M. Mollard, chef du protocole, le commandant Bouches, commandant militaire du palais, et le colonel Meaux-Saint-Marc. Les soldats font la haie sur les marches du perron, au haut duquel le Président s'avance à la rencontre d'Edouard VII.

Les deux chefs d'Etat se serrent la main; puis M. Loubet ayant à sa droite le roi, traverse le salon des tapisseries dans lequel se trouvent M. Delcassé, M. Combarieu et les officiers de la Maison militaire, et le salon des aides-de-camp, où la suite du roi et du Président s'arrête. Les deux chefs d'Etat entrent alors dans le salon diplomatique, où ils s'entretiennent seuls pendant dix minutes environ.

Après avoir présenté ses hommages à Mme Loubet, le roi se retire. Dans le salon des aides-de-camp, le Président lui présente les membres de sa Maison civile et militaire et dans la salle des fêtes les membres du Sénat et de la Chambre, venus pour saluer le Souverain.

Le Président de la République a pris la parole au milieu d'un silence profond. En quelques mots il a exprimé la satisfaction qu'il éprouvait de pouvoir présenter au roi d'Angleterre les membres du Parlement.

Le Président de la République reconduit ensuite le roi jusqu'au vestibule et ils prennent congé l'un de l'autre. Edouard VII rentre à l'ambassade avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

Pendant que le roi était à l'Elysée, les curieux massés devant l'ambassade ont rompu les cordons d'agents et de troupes. Les cavaliers de la garde républicaine ont chargé. Une bousculade s'est produite ; les femmes poussaient des cris de frayeur. Heureusement, personne n'a été blessé.

L'adresse de la Chambre de Commerce anglaise

Dès le retour du roi à l'ambassade, les membres de la Chambre de commerce britannique de Paris, ayant à leur tête leur Président, M. Bodington, ont remis à Edouard VII une adresse de bienvenue. Le roi a remercié ses fidèles sujets de leur démarche courtoise. Il a parlé dans des termes très flatteurs pour la France.

LES CONGRÉGATIONS

L'arrestation des Capucins de Marseille

Marseille, 1er mai. — Les Pères Capucins de la rue Croix-de-Rainier viennent d'être brutalement expulsés de leur couvent ; après quoi, ils ont été conduits entre deux agents au Palais de Justice.

C'est à quatre heures du matin que s'est accomplie cette besogne, presque par surprise.

Une alerte !

Après avoir sonné à la porte, les magistrats firent les sommations d'usage. A ce moment, des détonations se firent entendre, jetant un vif émoi dans le quartier. On crut que les amis des religieux qui se trouvaient dans le couvent, résistaient à coups de feu.

La vérité c'est qu'au premier coup porté contre la porte donnant sur la traverse Chappe, et qui se trouve la plus éloignée du monastère, le surveillant, surpris dans son sommeil, tira un coup de revolver d'alerte pour prévenir les Pères. A ce signal, les catholiques qui montaient la garde dans le jardin tirèrent un feu d'artifice pour prévenir les amis du dehors que l'exécution avait lieu.

Pendant ce temps, les magistrats faisaient enfoncer la porte, et pénétraient dans la cour. Une autre porte est enfoncée : celle du cloître. Pendant qu'une dizaine d'amis des Pères qui ont passé la nuit au monastère, protestent énergiquement contre cette violation de domicile et crient : « Vive la liberté ! A bas les proscripteurs ! A bas les tyrans ! », les magistrats, suivis toujours par les agents, pénètrent dans la chapelle où les religieux, au nombre de six, sont en prières dans le chœur du maître-autel. Le commissaire aux délégations judiciaires donne lecture des mandats d'amener.

Une noble protestation

Le Père Désiré des Planches, d'une voix grave, proteste en ces termes :

« En cette heure solennelle, en présence de nos fidèles amis, nous protestons de nouveau contre les attentats du gouvernement. De par la nature, nous avons le droit de posséder et l'on nous dépouille de nos biens ; de par la nature, nous avons le droit de nous associer et l'on nous disperse ; de par l'Evangile et de par l'Eglise, nous avons droit à la vie religieuse, et l'on voudrait nous empêcher de pratiquer les conseils de Jésus-Christ ; contre tout cela, qui viole tous les devoirs primordiaux divins, nous protestons énergiquement ; toutefois, nous pardonnons à nos ennemis et nous désirons que nos souffrances contribuent à leur conversion et au salut de la France.

Quelle que soit la violence qui nous est faite, nous n'en restons pas moins irréductibles ; c'est pourquoi nous renouvelons à la face du ciel et de la terre nos vœux de religion. »

Invité par M. Guiraudel, substitut, à se hâter d'exécuter l'ordre, le Père Désiré répond qu'il ne cédera qu'à la force. Le commissaire central lui met alors la main sur l'épaule. Les agents en font autant à l'égard des autres, qui suivent aussitôt.

Le Père Gardien arrive au portail du couvent et, invité à prendre place dans l'un des fiacres qui sont venus là pour conduire les religieux, le Père Désiré dit : « Il faut qu'on me fasse violence. Je ne cède qu'à la violence. »

Deux agents le prennent par le bras et le font entrer dans l'une des voitures où ils prennent place avec lui. Chacun des religieux est ainsi mis en voiture, en compagnie de deux agents, puis les voitures, encadrées par des gendarmes à cheval, partent au grand trot pour le Palais.

Les religieux sont alors introduits dans le cabinet du juge d'instruction auquel ils ont refusé de répondre. Ils ont été ensuite mis en liberté provisoire et seront poursuivis pour infraction à la loi de 1901. Les Capucins se sont ensuite retirés chez des particuliers, au milieu des manifestations sympathiques de la foule.

Expulsion des Prémontrés de Nantes

Nantes, 1er mai. — Ce matin a eu lieu l'apposition des scellés sur le couvent des Prémontrés. Dès la première heure, un escadron de dragons et deux compagnies d'infanterie ont cerné le monastère pour empêcher la foule d'en approcher. Il y avait environ un millier de personnes acclamant les Pères. Il a fallu, pour pénétrer dans le couvent, employer une demi-heure à forcer l'entrée, qui était solidement barricadée. Le Père supérieur a renouvelé ses protestations auprès du juge de paix, comme religieux, comme propriétaire et comme Français.

L'inventaire a été dressé et les scellés ont été apposés, mais seulement à l'intérieur.

Les Pères, qui sont au nombre de trois, continueront donc à résider dans le couvent jusqu'à nouvel ordre. Ils sont cités à comparaître lundi à midi devant le tribunal correctionnel, pour infraction à la loi sur les congrégations.

Grave incident. — Un officier se retire

Nantes, 1er mai. — Parmi les officiers chargés d'assurer, ce matin, le service d'ordre au moment de l'apposition des scellés chez les Prémontrés se trouvait le lieutenant de Lestapis, du 3e dragons.

Arrivé à l'angle de la rue du Général-Marguerite, M. de Lestapis demanda à M. Dupire, commissaire de police, ce qu'on attendait de lui. M. Dupire répondit qu'il n'avait qu'à barrer la rue avec ses hommes et à empêcher quiconque de passer.

Aussitôt M. de Lestapis dit :

J'ai exécuté l'ordre de mon capitaine en amenant ici mes hommes, mais je refuse d'obéir à toute réquisition de l'autorité civile. Maréchal des logis, prenez le commandement du peloton.

Ce disant, il se retira.

Le commissaire a dressé procès-verbal de cet incident et en a avisé le lieutenant-colonel commandant la place.

M. de Lestapis avait été promu lieutenant le 24 décembre 1896.

Les Salésiens de Don Bosco. — Jurisprudence de la Cour de cassation sur la sécularisation

Paris, 1er mai. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Loew, a rendu sa décision sur les pourvois formés contre quatre arrêts rendus par la Cour d'Aix, au profit de Salésiens poursuivis pour infraction à la loi sur les associations.

La Cour suprême a prononcé la cassation de ces quatre arrêts. Elle a jugé qu'ils étaient insuffisamment motivés.

La Cour d'Aix avait proclamé que les prévenus n'avaient pas eu d'intention frauduleuse, puisqu'ils établissaient qu'ils avaient fait des démarches pour être relevés de leurs vœux, qu'ils avaient été sécularisés, et qu'ils pouvaient considérer comme atteint le but ainsi poursuivi par eux.

La Chambre criminelle estime, au contraire, que ces constatations de fait ne suffisaient pas pour démontrer l'absence d'intention frauduleuse. La soumission aux vœux religieux n'est qu'un des éléments de l'état de congréganiste.

Lors donc que, comme dans les espèces jugées par la Cour d'Aix, il est établi que la vie en commun a continué dans les mêmes lieux et en vue de l'accomplissement des mêmes œuvres, si appartient aux Cours et Tribunaux d'apprécier si ces faits n'impliquent pas la persistance de l'état de congréganiste, même lorsque le prévenu se prétend affranchi de ses vœux religieux.

Il y a là une présomption *de fait* de la persistance de l'état de congréganiste, que le prévenu doit faire disparaître, en faisant la preuve qu'il a rompu tout lien avec la congrégation, pour pouvoir bénéficier d'un acquittement.

DANS LA RÉGION

Les Rédemptoristes de Lille

Vendredi, à midi, un brigadier de police s'est présenté au couvent de la Cour des Bourlottes, porteur d'un pli fermé qu'il a remis au portier, quoique ce dernier lui eût déclaré que le R. P. Dupuis, recteur de la communauté, était absent, que le pli ne pouvait être ouvert qu'en sa présence et que par conséquent il resterait dans l'état où il se lui remettait jusqu'au retour du R. P. recteur.

Le brigadier de police laissa néanmoins le pli entre les mains du portier et lui remit, en outre, un récépissé, pour lequel il réclamait une signature, qui lui fut refusée.

Le pli laissé au couvent est assez volumineux. Tout porte à croire qu'il contient des citations nouvelles, mais on ne sera fixé sur ce point qu'au retour du R. P. Dupuis.

A Carvin

Les Petits Frères de Marie, qui tenaient un établissement d'enseignement congréganiste à Carvin, sont partis dans la journée de mardi, par le train de 5 h. 14, direction d'Hénin-Liétard.

—×—

LES CIRCULAIRES MINISTÉRIELLES

Protestation du cardinal Labouré

Mgr Labouré, cardinal-archevêque de Rennes, adresse au clergé de son diocèse une lettre-circulaire dans laquelle il déclare qu'il se refuse à fermer de lui-même les chapelles visées par la circulaire Combes. En ce qui concerne les prédicateurs, le cardinal invite ses collaborateurs à se conformer simplement aux statuts diocésains.

LE MILLION DES CHARTREUX

Une confrontation

Paris, 1er mai. — M. Besson, convoqué par le juge d'instruction, est arrivé au Palais à trois heures. Il a déclaré à des journalistes qu'il refuserait de répondre aux questions du juge, se réservant toujour pour la Cour d'assises. A trois heures et demie, il était introduit dans le cabinet de M. de Valles qui l'a interrogé en présence de son défenseur, Me Charbonnier. L'interrogatoire a duré jusqu'à 4 heures 55.

Alors, M. Besson fut mis en présence de M. Vervoort. Une heure après, M. de Valles fit entrer M. et Mme Guerre dans son cabinet, où se trouvaient déjà MM. Besson, Vervoort et Mazet. Les explications entre les uns et les autres furent des plus vives. La confrontation s'est prolongée jusqu'à neuf heures et demie.

LES TROUBLES EN ORIENT

Nombreux attentats à la dynamite

Londres, 1er mai. — Les correspondants du *Daily Telegraph* à Vienne, du *Daily Mail* et du *Times* à Sofia disent que la Banque de Mitylène, à Salonique, sur laquelle des bombes ont été jetées, a été également incendiée.

Berlin, 1er mai. — On télégraphie de Pera, le 30 avril :

La Banque ottomane et la banque de Mitylène n'ont pas été seules détruites à Salonique. Le casino allemand l'a été également. Trois membres de ce cercle ont été blessés. Un autre eux est mort.

Le gérant du consulat d'Allemagne aurait aussi été blessé légèrement. On a lancé des bombes contre le dépôt de pétrole du chemin de fer, et contre l'école allemande. Ce dernier établissement n'a pas éprouvé de grands dégâts.

Belgrade, 1er mai. — On mande de Salonique que l'explosion du paquebot français *Guadalquivir* a bien été provoquée, comme il avait été dit, par une bombe jetée par un passager qui a disparu et dont les allures suspectes avaient été remarquées.

Départ d'une division de l'escadre italienne

Naples, 1er mai. — Dès qu'ont été connus les derniers attentats des insurgés bulgares, une division de l'escadre a reçu l'ordre de partir pour Salonique.

LE 1er MAI

Presque partout, le 1er mai a cessé d'être autre chose que le premier jour du mois. La grande mobilisation des forces révolutionnaires s'éteint dans l'indifférence.

A ROUBAIX

Depuis plusieurs années déjà, la fête du 1er mai n'est plus célébrée à Roubaix.

Le *Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien*, présidé par M. Henri Carrette, ancien maire, avait bien convié ses membres à faire une démonstration, mais, les manifestants ayant fait défaut, cette dernière a complètement raté.

Vers dix heures, onze membres du parti dissident sont partis de l'estaminet Carrette, rue de l'Alma, pour aller déposer au cimetière, une couronne sur la tombe des victimes du travail. La couronne, du plus beau rouge naturellement, avec l'inscription : « Aux Victimes du Travail, le *Parti ouvrier socialiste roubaisien*, 1er mai 1903 », était portée par deux hommes. Derrière marchaient deux petits garçons, suivis de MM. Henri Carrette, Lesur, rédacteur à l'*Egalité*; Decock, ancien adjoint au maire; Persant, ancien conseiller municipal; Vermeulen, ancien directeur de l'Ecole de Natation; François, ancien employé municipal, et de l'ancier concierge de l'hôtel Pierre Catteau, neveu de M. H. Carrette.

Ce maigre cortège a traversé les rues de la ville sans attirer l'attention des curieux. Au cimetière, M. Henri Carrette a pris la parole.

Après avoir, en termes violents, évoqué le souvenir des victimes du travail « immolées sur l'autel capitaliste » et s'être élevé contre les « bagnes du salariat exploité » et l'« asservissement moral des prolétaires », l'ancien maire est parti en guerre contre les guesdistes dont il s'est séparé il y a un peu plus d'un an.

« Notre socialisme à nous, a-t-il dit en substance, ce n'est pas ce socialisme théorique qui, de parti pris, refuse tout concours au gouvernement républicain, qui fait de la politique sectaire et étroite, qui dit de ces exclusions. Nous préconisons le socialisme tout court et revendiquons le droit aux réformes pareilles arrachées par la classe ouvrière. Chez nous, pas d'excommunications ni d'anathèmes qui ruinent à la grandeur d'un parti et qui ont amené le désarroi dans nos rangs. Nous avons plus de largeur de vues, et nous réprouvons la tyrannie d'un Comité dictatorial qui, de loin, impose ses volontés, ruinait à la grandeur et à la propagande de nos idées. Nous ne voulons pas que le socialisme soit ainsi rapetissé et enfermé dans des limites aussi étroites. »

Une trentaine de curieux ont écouté cette mercuriale adressée par M. Henri Carrette à ses anciens amis, les guesdistes. Nous aurons pas plus tard que dimanche prochain, la réponse du berger à la bergère. On annonce, en effet, que la section roubaisienne du P.O.F. fera, ce jour-là, sa manifestation au cimetière.

Une affiche qui a été placardée vendredi matin et qui est signée : « La section roubaisienne du Parti ouvrier français, la Chambre syndicale ouvrière textile de Roubaix et des environs, la Chambre syndicale des ouvriers trieurs, la Chambre syndicale ouvrière de la métallurgie, la Chambre syndicale des ouvriers peintres, la Chambre syndicale des ouvriers charpentiers et menuisiers, la Chambre syndicale des ouvriers du bâtiment, la Chambre syndicale des ouvriers mouleurs, la Chambre syndicale des ouvriers maçons, la Chambre syndicale des marchands de journaux, la coopérative ouvrière *La Paix*, la Libre-Pensée *Ni Dieu ni Maître*, invite les adhérents de chacun de ces groupes à prendre part à la manifestation. »

Inutile d'ajouter qu'il n'y a pas eu de chômeurs hier à Roubaix.

A CROIX

La fête du 1er mai a passé presque inaperçue. Suivant la coutume, le peignage Holden était fermé. Dans le programme élaboré par la municipalité, deux points sont à noter : la représentation gratuite à la salle des fêtes et la fête de gymnastique avec concert qui a été donnée sur la Grand'Place à huit heures et demie du soir par les sociétés subventionnées. Une foule assez nombreuse y assistait.

A HEM

A l'occasion du 1er mai, une distribution supplémentaire de pain et de viande aux indigents de nationalité française, aura lieu à la Mairie demain, dimanche 3 mai, à neuf heures du matin. Elle se fera en présence de la commission des fêtes.

A LILLE

Dans les usines il n'y a pas eu de chômeurs et l'activité a été aussi grande que la veille.

Le programme de la fête, communiqué par la Mairie, fixait à dix heures la réception des délégués des associations ouvrières. Cette réception, qui a duré trois quarts d'heure, a été faite par M. Delory, maire de Lille, entouré de MM. Samson, Dupied, Goudin, Ghesquière et des conseillers municipaux.

M. Saint-Venant, secrétaire général de la Fédération des syndicats ouvriers de Lille, après avoir présenté au Conseil municipal les 300 membres de vingt délégations, a exprimé l'espoir que la municipalité continuera de s'intéresser à l'œuvre des syndicats.

M. Desmoutiez, délégué du Parti ouvrier de Lille, expose ensuite le tableau des revendications du parti : « Journée de huit heures, suppression du budget des cultes et de l'armée et suppression du droit de propriété. »

M. Delory porte un toast à l'émancipation du prolétariat. Il examine ensuite le cas des ouvriers grévistes d'Estaires et leur envoie le salut fraternel de leurs camarades de Lille.

Puis il met aux voix une proposition tendant à accorder aux grévistes délégués l'autorisation de faire une quête dans la ville. Cette clause est votée à l'unanimité.

A onze heures, M. Vincent, préfet du Nord, a reçu les délégations ouvrières, au nombre de vingt, présentées par M. Saint-Venant. Ce dernier a remis au Préfet une liste de revendications en même temps qu'une supplique visant le démantèlement de Lille. M. Vincent a promis de transmettre les vœux de la Fédération aux pouvoirs publics.

Au sortir de la Préfecture, les délégués se sont rendus à la Maison du Peuple, où eut lieu la dislocation.

A ARMENTIÈRES

La population d'Armentières est restée absolument indifférente à la manifestation du 1er mai. Il n'y avait pas beaucoup de chômeurs en dehors des employés municipaux. A huit heures, un cortège s'est dirigé vers l'Hôtel de Ville, où ont été déposées les revendications ouvrières.

A Houplines, la fête n'a guère été plus brillante qu'à Armentières.

A DUNKERQUE

Vers huit heures, un cortège de 1,500 personnes, précédé de huit couronnes, qui ont été déposées sur les tombes de huit ouvriers morts par suite d'accidents de travail, s'est rendu au cimetière. Des discours ont été prononcés sur les tombes.

A une heure, des délégués ont porté les revendications ouvrières à la Mairie, à la Préfecture et à la Chambre de Commerce.

DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Dans les communes de l'arrondissement de Valenciennes faisant partie du bassin houiller, on ne signale aucun incident dans la matinée de vendredi. Partout on travaille et la journée n'a point un autre aspect que les jours ordinaires. A Anzin, l'établissement Jansens est seul fermé, mais point à cause du 1er mai.

A Denain. — Jeudi soir, une retraite aux flambeaux a parcouru les rues de la commune. Elle comprenait deux cents personnes qui chantaient la *Carmagnole* et l'*Internationale*. La nuit a été très animée.

La matinée de vendredi a été fort calme.

DANS LE PAS-DE-CALAIS

La grande majorité des mineurs du bassin houiller du Pas-de-Calais n'a pas quitté le travail le 1er mai. Voici quelques renseignements sur les diverses concessions :

Aux mines de Lens. — Le nombre des absents est insignifiant dans les douze puits de la concession.

Aux mines de Liévin. — A la suite de la conférence faite par M. Lamendin, jeudi soir, à Liévin, et invitant les ouvriers à fêter le 1er mai, il fallait craindre un chômage dans les puits situés sur Liévin tout au moins. C'est ainsi que dans les fosses 1 et 2, il y a eu très peu de mineurs au travail. En revanche, à la fosse n° 4, située sur Avion, le nombre des absents était dérisoire.

Aux mines de Béthune. — Le travail est quasi au complet.

Aux mines de Courrières. — On signale d'assez nombreuses absences et notamment à la fosse n° 5 sur Sallaumines, où il manquerait 388 mineurs sur 560.

Aux mines de Nœux. — Le chiffre des descentes est absolument normal.

Aux mines de Meurchin. — Le travail est complet.

Aux mines de Dourges. — Comme l'an dernier, peu de mineurs sont descendus dans les puits.

Aux mines de Bruay. — Le nombre des absences est moins élevé que les jours précédents.

A PARIS

Paris, 1er mai. — Le 1er mai, dont le four noir va s'accentuant chaque année, n'a donné lieu, à Paris, qu'à des parlottes en chambre, à des réunions de sous-groupes assaisonnées de vins chauds et de tournées chez le bistro du coin.

EN PROVINCE

A Lyon, sans doute sous l'inspiration du maire, M. Augagneur, les manifestations ont pris une ampleur exceptionnelle. Après les déclamations ordinaires, à la Bourse du Travail, plusieurs centaines de révolutionnaires, précédés de drapeaux rouges, se sont rendus en cortège au cimetière pour manifester sur les tombes de leurs morts. Le préfet avait jugé prudent de faire escorter la bande par des forces de police importantes et de faire barrer les ponts. Grâce à cela, il n'y a pas eu de désordres.

A Carmaux, les mineurs chôment, mais les verriers travaillent.

A Toulon, les ateliers de l'Etat ont chômé. Les ouvriers du port ont acclamé le ministre Pelletan.

EN BELGIQUE

A Bruxelles. — On a peu chômé dans les usines de l'agglomération. Tous les locaux du parti ouvrier socialiste étaient ornés de drapeaux rouges et il y régnait une grande animation.

Dans le Borinage. — Malgré les appels des chefs socialistes, les ouvriers borains se sont montrés peu empressés à chômer. Beaucoup même, parmi ceux qui ne travaillent pas, profitent du beau temps pour arranger leur jardin.

A Gand. — Le chômage est presque complet dans les grands ateliers de métallurgie. Partout ailleurs on travaille. Les socialistes avaient demandé à l'Administration communale de proclamer le 1er mai jour de fête officielle ; il a été répondu par un refus à cette demande.

A Charleroi. — La ville a son aspect ordinaire. Dans les environs, le calme est complet. Les charbonnages seuls sont fermés.

A Liège. — Tout est calme ; peu ou point de chômeurs.

A Verviers. — Un cortège organisé par la Fédération des syndicats du peignage a traversé la ville pour se rendre à l'Hôtel communal d'Audrimont. A l'issue de cette promenade de dix kilomètres, un meeting a été donné à la Maison du Peuple. Le bon ordre a régné constamment.

EN ITALIE

A Rome, les anarchistes n'ont pas tenu leur réunion habituelle, la plupart d'entre eux ayant été coffrés à l'occasion de la venue d'Edouard VII et de Guillaume II.

D'une façon générale, à l'étranger, le 1er mai a été très froid. Les dépêches des capitales ne signalent pas d'incidents.

LE PÈLERINAGE DES HOMMES A LOURDES

(De notre correspondant particulier)

Bordeaux, 1er mai, 3 heures soir. — Hier soir, au moment où je vous télégraphiais, une pluie torrentielle, qui, depuis, n'a cessé de tomber, s'est abattue sur Lourdes et toute la région. Aussi la procession aux flambeaux n'a-t-elle pu avoir lieu.

Ce matin, à cinq heures et demie, a eu lieu à la Basilique, la messe d'adieux. A huit heures, les « vaillants du Nord », comme on les appelle à Lourdes, quittaient à regret la grotte bénie. Demain matin ; à six heures, nous serons à Roubaix.

BEURRE d'OOSTCAMP
baisse de prix 29400

SAVON LUMINOL pour linge et laine.

Chronique Locale

ROUBAIX

GRAVE ACCIDENT DE VOITURE. — Un charretier au service de M. Alphonse Carette, fils, entrepreneur, Charles Deffrennes, âgé de 20 ans, demeurant rue d'Italie, 23, se trouvait, vendredi matin, vers onze heures, avec son tombereau, cour du Chantier, rue du Grand-Chemin. En descendant de la voiture, il eut les jambes embarrassées dans les guides, ce qui fit partir le cheval. L'une des roues passa sur les pieds du malheureux ouvrier. Il a reçu les soins de M. le docteur Auclair, qui a constaté d'assez graves contusions et a fait admettre le blessé à l'Hôtel-Dieu.

LES EXAMENS D'OUVRIERS D'ART. — Dans la liste des candidats admis aux examens d'ouvriers d'art que nous avons publiée hier, un nom a été omis, c'est celui de notre concitoyen, M. Ernest Lorthioir, ouvrier d'art en horlogerie, qui a obtenu 44 points.

UNE PIERRE LANCÉE CONTRE UN TRAIN. — Jeudi après-midi, un inconnu a jeté une pierre sur le train partant de Tourcoing à 1 h. 05, au moment où il passait à hauteur du quai de Calais. La vitre d'un compartiment a été brisée, mais heureusement personne n'a été blessé.

A LA POURSUITE DE VOLEURS. — Vendredi matin, vers une heure, les préposés des douanes Duflot et Palasset étaient en faction près de la Justice lorsqu'ils aperçurent un individu qui escaladait le mur de l'habitation de M. Florimond Despret, rue de Lannoy, 388, et qui, à leur vue, prit la fuite. Ils lui donnèrent la chasse et le rejoignirent à l'angle de la rue de Lannoy et de la rue de Croix. Ils le conduisirent à la maison de M. Maria Vandenbroucke, 114, rue de Lannoy, où ils le mirent en lieu sûr en attendant l'arrivée de la police.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier de MM. Duflos-Dufresne, blessé en se rendant à son travail, Huit jours de repos.

— Un ouvrier de la maison Fernand Motte-Bossut, blessé en se rendant à son travail, Quinze jours de repos.

— A la fabrique de filature, Tourcoing, Quinze jours de repos.

— Un ouvrier de la maison Fernand Motte-Bossut, blessé en se rendant à son travail, Huit jours de repos.

— A la fabrique de filature, Tourcoing, Quinze jours de repos.

— Un ouvrier de la maison Fernand Motte-Bossut, blessé en se rendant à son travail, Huit jours de repos.

UNE TENTATIVE DE VOLS. — Un ouvrier de la maison Fernand Motte-Bossut, blessé en se rendant à son travail, Huit jours de repos.

ENTERREMENTS. — M. Adolphe Delattre, Rodempleur, 114.

LES ASSORTIMENTS COMPLETS de MM. Maria Vandenbroucke, Vroman, 6, rue Jean-Jaurès, Roubaix. Pardessus, Robes de chambre, Costumes.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL

LE ROI ÉDOUARD VII A PARIS

A l'ambassade d'Angleterre

Paris, 1er mai. — Voici la réponse du roi à l'adresse que la Chambre de commerce anglaise lui a présentée vendredi après-midi à l'ambassade :

Messieurs, il est à peine besoin que je vous dise avec quel plaisir sincère je me trouve une fois de plus dans ce Paris auquel, vous le savez, j'ai fait par le passé de très fréquentes visites avec un plaisir toujours plus grand, pour lequel j'éprouve un attachement fortifié partant d'heureux souvenirs que le temps ne pourra jamais effacer.

Je me rends parfaitement compte des intérêts que vous représentez, intérêts qui, je suis heureux de le penser, croîtront d'années en années et qui tendent à rendre plus intimes les sentiments d'amitié et de respect mutuels qui ont heureusement caractérisé les relations entre ce pays et le mien, depuis près d'un siècle.

Les jours d'hostilité entre les deux pays sont, j'en ai la ferme confiance, heureusement finis et j'espère que, dans l'avenir, la sagesse, quand elle conduira les relations anglo-françaises pendant le siècle où nous sommes, ne pourra trouver qu'une amicale émulation dans le domaine commercial et industriel.

J'espère que dans l'avenir comme dans le passé, la France et l'Angleterre pourront être regardées comme les champions et les pionniers de la civilisation et du progrès pacifique. Je ne connais pas deux pays dans le monde dont la prospérité mutuelle dépende plus l'un de l'autre. Il y a pu avoir des malentendus et des causes de dissension dans le passé, mais tout cela est, je le crois, heureusement fini et oublié.

L'amitié des deux pays est l'objet de mes constantes préoccupations et je compte, Messieurs, sur votre compagnie, sur vous tous qui jouissez de l'hospitalité française dans cette ville magnifique, pour m'aider à atteindre ce but.

Le dîner à l'ambassade

Un dîner de 30 couverts a eu lieu ce soir à l'ambassade d'Angleterre, devenue pour trois jours palais royal d'Edouard.

La table était présidée par le roi qui avait à sa droite lady Monson. Sir Edmund Monson, ambassadeur d'Angleterre en France, était assis en face du Souverain. Le vice-amiral Fournier, le général de Lacroix, le commandant Chabaud, attachés à la personne du roi, la suite du roi et le personnel de l'ambassade y assistaient.

Après le dîner, les invités sont passés dans le grand salon où un concert a été donné.

A la statue de Jeanne d'Arc

Ce soir, à 7 heures, Mme la comtesse Foucher de Careil, présidente de la Société des Dames Françaises, s'est rendue à la statue de Jeanne d'Arc et, en manière de protestation contre la réception du roi d'Angleterre, a déposé une couronne sur le socle de la statue. Les agents, sur l'ordre d'un officier de paix, se sont aussitôt précipités et ont enlevé la couronne qu'ils ont déposée au prochain commissariat de police.

La représentation au Théâtre-Français

Vers 6 heures et demie, M. Fallières, Président du Sénat, est venu à l'ambassade déposer sa carte.

A 8 heures un quart, Mme Loubet quitte l'Elysée pour se rendre au Théâtre Français.

Bientôt la garde républicaine à cheval arrive et se range devant la porte d'honneur de l'Elysée. A 8 heures 35, M. Loubet, accompagné du général Dubois et de M. Combarieu, quitte l'Elysée dans un landau fermé, escorté par des gardes républicains à cheval. Il se rend à l'ambassade anglaise, où il vient prendre le roi Edouard pour le conduire à la Comédie Française pour la représentation de l'*Autre Danger*. Le roi d'Angleterre en habit et la rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière, prend place dans le landau présidentiel au côté du Président de la République.

Sur tout le parcours, l'affluence est considérable, notamment place de la Concorde et rue de Rivoli.

Il est à noter, qu'après le passage du landau royal devant l'hôtel Rothschild, des coups de sifflets se sont fait entendre. Lorsque le cortège s'engage dans la rue de Rohan, où la foule est dense, quelques cris de : « Vive Edouard ! » s'élèvent, auxquels répondent des cris de : « Vive Marchand ! Vivent les Boers ! »

Les deux chefs d'Etat ont été reçus à leur descente de voiture par M. Claretie, administrateur de la Comédie-Française.

Le cortège gagne la loge présidentielle. Edouard VII prend place sur le siège du milieu, ayant à sa droite Mme Loubet et à sa gauche le Président de la République.

Il faut faire remarquer que la représentation de ce soir n'est pas une représentation de gala. On a voulu simplement satisfaire le désir qu'avait manifesté le roi de voir jouer l'*Autre Danger*.

La représentation

Dès que le roi et le président se sont installés, le rideau se lève sur la pièce de M. Maurice Donnay, l'*Autre danger*. La salle est absolument comble. On remarque parmi les invités la présence de M. de Rothschild.

Au dehors, la foule devient nerveuse, en dépit des efforts de la police pour la disperser. Bientôt des cris s'élèvent : « Edouard ! Edouard au balcon ! au balcon ! »

Le roi reste invisible. L'énervement grandit et aux plaisanteries respectueuses succèdent les exclamations hostiles. On entend de nouveaux cris de : « Vivent les Boers ! » et les sifflets se remettent de la partie.

La sortie

La sortie s'effectue à 11 heures 55. En un clin d'œil les barrages sont rompus et la foule se heurte à l'escorte de dragons qui entoure le landau fermé du roi.

La voiture part au grand trot, gagnant la rue de Rivoli. Aussitôt retentissent des cris de : « Vivent les Boers ! » des coups de sifflets, des cris de : « Vive le Roi ! »

Les manifestations se poursuivent rue de Rivoli et des arrestations sont opérées.

Le roi Edouard rentre sans incident à l'ambassade et M. Loubet regagne l'Elysée quelques minutes après.

La soirée

Conformément aux décisions prises par le gouvernement, tous les édifices publics ont été illuminés ce soir comme au 14 juillet.

Rue du Faubourg-Saint-Honoré, des propriétaires avaient fait dresser des motifs lumineux et des rampes de lumière électrique qui se prolongent par la rue Royale, jusqu'à la place de la Concorde.

Parmi les illuminations, il faut signaler celle de l'*Intransigeant*, qui avait pavoisé à l'aide de drapeaux russes et boers et avait arboré un transparent où se détachaient les deux inscriptions suivantes : « Vive Marchand ! Vivent les Boers ! »

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS

Protestations épiscopales

Valence, 1er mai. — M. Cotton, évêque de Valence, vient d'adresser à M. Combes, une lettre de protestation contre les circulaires relatives à la fermeture des chapelles et à l'interdiction de la prédication aux anciens religieux.

Les Capucins de Millau

Millau, 1er mai. — L'expulsion des Capucins a eu lieu à 3 heures cet après-midi. Un serrurier a dû fracturer les portes. Une foule nombreuse assistait impuissante à cette lâche opération et couvrait de huées les proscripteurs. Deux Capucins seulement se trouvaient dans le couvent. Une contre-manifestation avant eu lieu, des coups furent échangés. La police a dispersé les manifestants.

Un discours du colonel de Coubertin

Chambéry, 1er mai. — A leur retour de la Grande-Chartreuse, le colonel de Coubertin, commandant le 4e dragons, a réuni les officiers de son régiment et leur a tenu le langage suivant :

« Je sais que vous avez fait votre devoir dans la dure mission que vous venez d'accomplir à la Grande-Chartreuse et que vous avez eu toute la déférence et la dignité qui convenaient en cette circonstance. Je vous en félicite, mais, après cette humiliante besogne, il est de mon devoir de laver cet affront en rendant mon épée.

» J'estime qu'il n'appartient qu'à votre colonel de se sacrifier. Aussi, je vous adjure, Messieurs les officiers, de rester dans les rangs et de pas démissionner. »

Il est probable qu'à la suite de ces sages paroles, les démissions annoncées n'ont pas été envoyées.

LES ATTENTATS DE SALONIQUE

Salonique, 1er mai. — Les insurgés ont continué hier à jeter des bombes. La panique est devenue un véritable affolement. L'anxiété est très vive. On assure que de nombreux insurgés ont été les premières victimes de ces nouveaux attentats. Beaucoup d'arrestations ont été opérées.

RIXE ENTRE SOLDATS ITALIENS ET FRANÇAIS

La Canée, 1er mai. — Hier soir, une dispute s'est élevée dans un café entre soldats français et italiens. Deux Français ont été grièvement blessés.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LE PREMIER MAI. — *A Douai.* — Vendredi matin, M. Goniaux, secrétaire général du Syndicat des mineurs du Nord, avec plusieurs délégués, est venu à la Mairie de Douai, présenter les revendications des mineurs. Ils se sont ensuite rendus à Sin-le-Noble pour assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Alfonse Moche, un des fondateurs du Syndicat des mineurs du Nord.

A Estaires. — Les délégués de la grève, au nombre de 60, se sont présentés à la Mairie vers neuf heures et y ont déposé les revendications ouvrières. Le maire a profité de cette circonstance pour adresser aux grévistes des paroles conciliantes et de paix. Les délégués sont retournés en cortège au siège du syndicat.

Le reste de la journée s'est passé sans aucun incident.

La journée du premier mai a été à La Gorgue, d'un calme parfait. Quant à la grève, elle se prolonge sans que d'un côté ni de l'autre on semble disposé à céder. Les ouvriers ont adressé au juge de paix de Merville une demande d'arbitrage pour lundi prochain.

A Fourmies. — 500 personnes se trouvaient réunies à trois heures, selon la coutume, sur la tombe des victimes de Fourmies. Des discours ont été prononcés par M. Cousin, maire de Fourmies, et M. le docteur Moret, conseiller municipal. La sortie du cimetière s'est effectuée avec calme.

A Saint-Etienne. — Le 1er mai s'est pass